

Réf : CNIG 2023-040

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU PÔLE DE COORDINATION AVEC LES TERRITOIRES

Ordre du jour

- **Articulation des plateformes nationales – régionales**
 - Point d'avancement du chantier « Numérique et données » du SGPE
 - Discussion sur le rôle du CNIG dans l'organisation de la gouvernance
 - Projet de constitution d'un collectif pour la mise en commun de composants logiciels

- **Points divers**

Liste des participants

Voir Annexe

Pièces jointes :

- disponibles sur la page : <https://cnig.gouv.fr/pole-de-coordination-avec-les-territoires-a25598.html>

Principales conclusions

Point d'avancement du chantier « Numérique et données » du SGPE

Florent Martin, en charge du bureau innovation data-IA au sein de l'Ecolab du commissariat général au développement durable, pilote le GT Transverse du chantier « numérique et données » de France Nation Verte. Ce GT traite des sujets communs aux différents GT thématiques. De par la nature transverse du CNIG, c'est logiquement le GT qui aboutit à des propositions d'actions qui concernent le plus le CNIG.

Après 6 mois de réflexion collective et de concertations, le chantier « numérique et données » entre dans sa phase de rédaction de la feuille de route avec comme objectif la publication d'une version qui sera mise en consultation mi-octobre.

Cette feuille de route sera a priori organisée en trois parties :

- 1) "Le pourquoi" : Le sens du travail
- 2) "Le quoi" : Le plan des actions
- 3) "Le comment" : le déploiement (qui inclura le sujet gouvernance et rôles de chacun)

Concernant le plan d'actions issu du GT Transverse, les actions proposées sont les suivantes, avec **en gras** celles où le CNIG aura un rôle prépondérant à jouer.

- A) Assurer la prise en compte des règles socles communes
 - a. Action 1 : Ethique
 - b. Action 2 : Sécurité
 - c. Action 3 : interopérabilité
 - i. Un quart de page introduction pour expliquer
 - ii. **Sous-action 3.1 STANDARD DE STANDARD**
 - iii. **Sous-action 3.2 schema.data.gouv**
- B) Permettre un usage plus massif des données
 - a. Action 4 : circulation de la donnée
 - b. Action 5 : ouverture des données
 - c. Action 6 : Données d'intérêt général
 - d. Action 7 : identification
- C) Mettre en place un écosystème cohérent de plateforme de données
 - a. **Action 8 : Mise en commun des plateformes existantes**
 - b. **Action 9 : Géoplateforme**
 - c. Action 10 : Jumeau numérique France entière
 - d. Action 11 : Ecosphère
- D) Observatoire (suivre les politiques publiques)
 - a. Action 12 : Organiser les observatoires

Le CNIG est reconnu pour son rôle de coordination des acteurs dans l'établissement de règles communes et d'articulation entre les différents acteurs et entre le niveau local et national. Le sujet de la gouvernance pour s'assurer de la bonne articulation entre les niveaux est un enjeu majeur pour la réussite de la planification écologique ; le rôle du CNIG devrait de ce fait être renforcé.

Liens avec la mission « data et territoires »

Le chantier « numérique et données » de France Nation Verte intersecte aussi les sujets étudiés dans le cadre de la mission « data et territoires » confiée par Stanislas Guérini à Bertrand Monthubert, Christine Hennion et Magali Altounian.

Bertrand Monthubert présente quelques éléments mis en évidence par le travail de cette mission qui rendra son rapport courant septembre. Il convient de constater un changement de situation où l'Etat et ses opérateurs ne sont plus les principaux producteurs de données ; les données produites par les collectivités sont nombreuses et doivent permettre d'alimenter des données nationales. Il convient

d'ailleurs de ne pas confondre la distinction « données nationales/ données locales » avec la distinction « données de l'Etat/ données des collectivités ».

Cette situation impose d'avoir des éléments de gouvernance et des lieux de coordination pour organiser l'articulation au niveau national et dans chacun des territoires. Le CNIG est ce lieu au niveau national pour les données géolocalisées, mais quand on parle de données territoriales, celle-ci sont par définition géolocalisées, et donc le CNIG pourrait s'intéresser à un spectre plus large et s'articuler avec les lieux de concertation régionale.

Remarques

On constate une évolution positive vers une appropriation générale de la devise « Penser global, agir local ». La Première ministre a rappelé que la territorialisation des actions de planification écologique est un axe majeur.

Il conviendrait de travailler sur un meilleur partage de culture entre la sphère des données géolocalisées et la sphère des données statistiques. Il s'agit globalement de données de connaissance du territoire. Des liens entre le CNIS et le CNIG sont à construire. A noter qu'au niveau international et européen, des rencontres entre les acteurs de la statistique et de la géomatique sont organisées.

Un groupe de travail « [Ethique de l'usage de la donnée et de l'information géolocalisée](#) » est en cours de mise en place au CNIG et participera à la réflexion sur les cas d'usage identifiés dans le chantier « numérique et données » de France Nation Verte. Une première réunion du GT aura lieu le 3 octobre.

Il conviendrait également d'améliorer la cohérence et l'optimisation des différents dispositifs financiers, afin d'améliorer la visibilité des territoires. Sur ce sujet le CNIG est aussi une instance qui pourrait apporter une contribution collective à la réflexion.

Le pôle de coordination avec les territoires du CNIG est appelé à jouer un rôle institutionnel important dans la coordination des acteurs de l'information territoriale avec un système d'articulation avec les territoires à formaliser. Une première étape sera la constitution du collectif décrit ci-après, d'autres dispositifs d'organisation pourront être mis en place au fil de l'eau.

Mise en place d'un collectif pour la mise en commun de composants logiciels

L'idée de cette démarche est la continuation d'un mouvement engagé par l'Afigéo et Ecolab et conforté dans le cadre de la mission France Nation Verte. L'idée est de pouvoir institutionaliser, dans un cadre neutre, les échanges entre les différentes communautés de logiciels pour valoriser les mutualisations et les mises en commun de composants pour rechercher l'interopérabilité.

Un premier tableau pour identifier les composants et modules à faire évoluer, avec pour certains des dynamiques déjà financées, pour converger vers l'interopérabilité a été établi. Celui peut encore être complété et amélioré. Les membres du pôle sont invités à le compléter et le commenter.

Le projet de mandat prévoit que ce collectif soit placé sous l'égide du pôle de coordination avec les territoires du CNIG et que son organisation et son animation soient confiées à l'Afigéo, selon le principe que le CNIG peut mandater l'un de ses membres sur certaines actions. Les membres de ce collectif seront les membres des différentes communautés logicielles. La participation à ce collectif n'impose pas l'adhésion à l'Afigéo.

Le principe de la mise en place d'un collectif pour la mise en commun de composants logiciels est validé.

Les membres du pôle de coordination avec les territoires sont invités à faire part de leurs remarques et amendements sur le projet de mandat d'ici le 12 septembre. Les modalités pratiques de mise en œuvre seront discutées avec l'Afigéo lors de la réunion du réseau des CRIGE le 12/09 à Reims.

Prochaine réunion

La prochaine réunion sera le **9 octobre à 14h00 (Heure de Paris)** horaire présentant un compromis favorisant la participation de nos collègues de l'outre-mer.

Annexe : Liste des participants

CNIG	Bertrand	MONTHUBERT	Président du CNIG
	Jean-Marie	SEITE	Président du pôle de coordination avec les territoires
	Pierre	LAULIER	Secrétaire général
IGN	François	CHIRIE	Pilote programme gouvernance ouverte
	David	DI MARCO	Chef de service
	Jonathan	RENAULT	IGN - Géoplateforme
FNCCR	Pierre-Alban	BONIN	FNCCR
MTECT-CGDD/ECOLAB	Clément	JAQUEMET	Ecolab
	Florent	MARTIN	Ecolab
MTECT/DGPR	Nicolas	BONNIN	DGPR
Afigéo	Elise	LADURELLE-TIKRY	Afigéo
	Gwenaël	MARTIN	Afigéo
Auvergne-Rhône-Alpes	Frédéric	DENEUX	Directeur du CRAIG
Bourgogne-Franche-Comté	Suzanne	NICEY	IDéo BFC
Hauts-de-France	Chantal	ADJRIOU	DREAL Hauts-de-France
	Cédric	ANSARD	Région Hauts-de-France
Normandie	Jérémy	FLEURISSON	Région Normandie
	Fabrice	TAILLEFUMIER	CRIGE Normandie
Nouvelle-Aquitaine	Pierre	MACE	GIP ATGer
Occitanie	Anne	FROMAGE-MARIETTE	OPenIG
Pays-de-la-Loire	Christophe	NICOLLE	Région Pays-de-la-Loire
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Julien	DARIO	Région Sud
	Joël	TIGNON	Région Sud
	Christine	ARCHIAS	CRIGE PACA